DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2026-13

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 14 avril 2026 à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 8 avril 2026, sous la présidence de M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Maire.

Etaient présents : M. ARRATIBEL Estéban, M. ARTIGUE Pierre, Mme BARBARANT Sabine, Mme CAREL Nathalie, Mme CASTAING Fanny, M. DARRIGRAND Jean-Baptiste, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, M. de LASSUS SAINT-GENIES Geoffroy, Mme DESTAIN Marianne, M. FAITFEU Fréderic, Mme LEROY Virginie, Mme MARCHAL Agnès, M. OTAL Patrick, Mme PAJOT Elodie, Mme PERTUISET Sophie, M. PIN-BELLOC Thierry, M. TANCHAUD Christophe, Mme TOMAS Christiane.

Etaient absents et représentés : M. CERLES Clément par M. FAITFEU Frédéric.

M. PIN-BELLOC Thierry a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Election du délégué du centre national d'action sociale (CNAS)

Monsieur le Maire EXPLIQUE que la commune est adhérente au centre national d'action sociale (CNAS). Le CNAS est une association loi 1901 qui propose des offres de prestations d'action sociale au personnel des collectivités territoriales et des établissement publics à la manière d'un comité d'entreprise.

A la suite du renouvellement des conseils municipaux, chaque structure adhérente doit désigner un délégué pour siéger aux instances du CNAS.

Mesdames PERTUISET Sophie et CAREL Nathalie se portent candidates.

- Nombre votants : 19
- Nombre d'abstentions : 00
- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue des suffrages exprimés : 10

Ayant obtenu 14 voix, contre 5 voix pour Madame PERTUISET Sophie, **Madame CAREL Nathalie est élue déléguée au CNAS**.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Charles de LASSUS SAINT-GENIES

MAIRIE de ST-GENIÈS BELLEVUE
31180

